

Adresse de toutes correspondances

AARCA

6 Route du Petit Chaillot  
45530 VITRY-AUX-LOGES

[info@aarca74.com](mailto:info@aarca74.com)

☎ : 02.38.59.49.83

Siège social: BAKOUAB  
180, route des Contamines

74360 LA CHAPELLE D'ABONDANCE

A.A.R.C.A.

Pour les adhésions : [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com)

**INTERNET:** [www.aarca74.com/](http://www.aarca74.com/)

### Bulletin d'information d'octobre 2021

**Les nouvelles se sont faites rares encore cette année, comme nos rencontres.... Pourtant il y avait des estivants en montagne cet été, nombreux même.**

Le 12 août, le maire, Gérald David-Cruz a reçu une délégation de l'AARCA composée de Jacques Cévest, Dominique Delanddre et François Testu

Il fait d'abord un tour d'horizon des travaux réalisés : la réfection du pont de la Sauge, le parc à jeux derrière l'Office de Tourisme, un passage sécurisé pour les piétons qui descendent vers l'école. Une partie de ces travaux a été réalisée par les services techniques de la Chapelle.

#### Les projets :

La future mairie prendra la place de l'école désaffectée. Les financements sont obtenus. L'ancienne poste, s'avérant trop complexe et coûteuse à réhabiliter, sera détruite et la place sera ainsi réaménagée. Le projet n'est pas encore complètement abouti mais le gain de place sera recherché, notamment afin de permettre l'extension du marché qui a beaucoup de succès.

Le maire souligne que la commune a déjà un parc immobilier important qu'il faut entretenir et chauffer l'hiver, ce qui est coûteux. Il y a une volonté d'optimiser l'utilisation des espaces disponibles.



Photo François Meyer pour AARCA

Un appartement d'urgence et des salles associatives pourraient occuper l'ancienne mairie devenue vacante.

Après les réparations sur les malfaçons dans la nouvelle école, une salle inoccupée sera aménagée en bibliothèque, puis la garderie des Gattions intégrera ce bâtiment.

- Le cabinet médical est installé dans l'ancien presbytère avec deux nouveaux médecins suite au départ des docteurs Marcou et Maxit pour Châtel. Il reste des travaux de toiture et de chauffage dans ce bâtiment pour le rendre pleinement opérationnel et permettre l'accueil d'autres professionnels de santé.

- L'aménagement de trottoirs vers la Panthiaz (cher à nos adhérents) sera planifié sur les 4 années de mandat.

- Le projet d'aménagement aux Passengués, vers Abondance, est toujours à l'étude en partenariat avec le constructeur d'une résidence et le service des routes du département.

- Les travaux de sécurisation de la falaise de Bioge sont menés par le département (voir plus loin).



Photo banale mais insolite cette année des skieurs suisses arrivant à Braitaz alors que les remontées mécaniques étaient fermées côté français

- La construction de la résidence de tourisme Terresens, à côté de l'école, va débuter au printemps 2022.

- Les terrains acquis par la commune Sous le Saix vont permettre l'installation de deux jeunes agriculteurs de la Chapelle.

- Le reprofilage de la piste des Prés à l'intermédiaire a été réalisé cet été. Le doublement de la canalisation permettant l'enneigement de l'ensemble du Crêt-Béni et de la piste verte ne sera réalisé qu'en 2022 mais il est également prévu un enneigement de quelques points critiques du domaine nordique.

Ce domaine sera optimisé avec un éclairage permettant une utilisation le soir, une nouvelle signalétique et

l'aménagement du Foyer des 4 saisons pour l'accueil des scolaires.

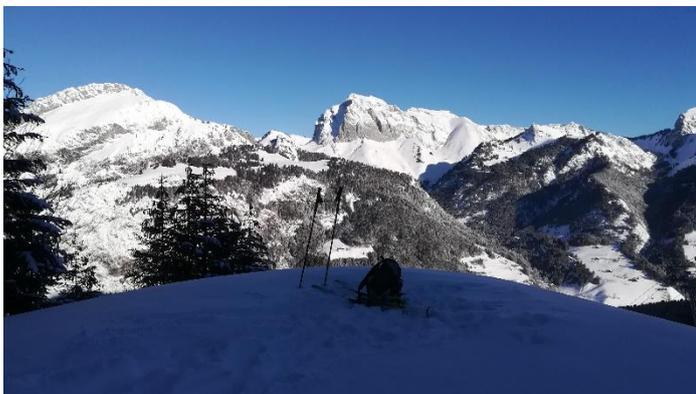
- La pandémie a montré, s'il en était besoin, la nécessité de se diversifier. Il est prévu un balisage de circuits de ski de randonnée et de VTT.

-Le restaurant du Crêt-Béni a été vendu à Jean-Louis Roger, mieux disant à l'appel d'offres bien connu à la Chapelle car déjà exploitant du Mousseron à Braitaz.

-Des rencontres avec les exploitants des dépôts de matériaux qui « ornent » les entrées du village sont prévues afin d'essayer de trouver une solution.

- Le magasin Novamat, route d'Abondance a fermé définitivement ses portes. Pas d'informations précises sur le repreneur du site à ce jour.

-Un poste de directeur général des services/directeur des services techniques va être créé afin de rendre plus efficace l'équipe de 15 agents qui œuvrent à l'entretien et au fonctionnement du village.



De la neige et du soleil pour ceux qui ont pu en profiter cette année : l'occasion de découvrir l'hiver autrement...

## La RD 22 à Bioge



Cet axe est l'un des plus risqués du département. Le 5 août dernier, un énième glissement terrain rendait la RD 22 impraticable. Depuis, elle est fermée jusqu'au 17 décembre.

Travaux prévus: trois galeries vont être bâties dans les deux premiers kilomètres depuis Bioge en direction de Châtel. L'enveloppe annoncée pour les construire est de 40 millions d'euros, pris en charge par le Département. Une somme nécessaire mais colossale au vu des dépenses déjà effectuées à cet endroit. Près de 3 millions d'euros ont été investis en 2018 après un

éboulement historique au tunnel de Gümel. Cet été ne déroge pas à la règle : après avoir traité le glissement de terrain d'août (250 000 euros imprévus), le Département enchaîne avec une opération aux Chandelles (710 000 euros).

Quatre ans de travaux

Le méga chantier des galeries débutera en 2025 « pour une durée de 4 ans ». Difficile de prédire si la route sera 100 % fermée pendant cette période.

## Géoparc du Chablais

Du 29 septembre au 2 octobre, le Chablais a été réévalué par deux experts choisis par l'Unesco : Antonio Duarte, (Portugal) et Antonio García Jiménez. Leur mission a consisté à déterminer si le territoire peut conserver son label « Géoparc mondial Unesco ». En effet, ce label n'est attribué aux territoires que pour une durée de quatre ans : il s'agit donc d'une procédure normale.

Le Chablais, devenu Géoparc en 2012, a déjà été réévalué en 2016. Cette nouvelle réévaluation aurait dû avoir lieu en 2020 mais a été reportée en raison de la pandémie.



Les experts en visite au Domaine de Découverte de la Vallée d'Aulps lors de la réévaluation de 2016.

## Un programme élaboré avec soin

Au programme pour les experts : trois jours de terrain avec visites, rencontres des acteurs locaux, et une analyse des actions mises en place dans le cadre du Géoparc ces dernières années. Une journée sera consacrée à chacune des 3 communautés de communes composant le territoire du Géoparc :



## Agenda : actualités des partenaires

- **Du 26 au 29 octobre et du 2 au 5 novembre • Visites insolites de la Toussaint au Château de Ripaille (15h à 16h30)** : découvrez des espaces habituellement fermés au public! >>
- **Du 1e au 5 novembre • Stage de géo-archéologie au musée de Préhistoire et Géologie de Sciez** : 4 jours d'activités pour les enfants de 7 à 10 ans >>
- **5 novembre • Conférence à l'Abbaye d'Abondance (à 18h)** : "Vivre dans une abbaye de chanoines réguliers. Les exemples d'Abondance et de Sixt" >>

## Activités 2021

Peu d'activité bien sûr cette année même si on a vu les fidèles de l'AARCA à pied, en raquettes, en ski de fond ou de randonnée tout au long de l'hiver puis à nouveau à pied sur les sentiers de randonnée cet été.

La seule manifestation de groupe a été la très belle randonnée organisée par nos amis de Morzine le 17 août.



Comme de coutume, spécialités locales et moins locales ont agrémenté le repas



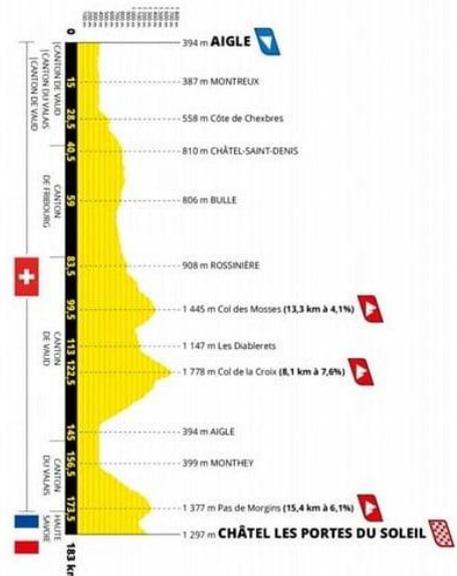
La Chapelle n'a pas encore mis ses vêtements d'automne  
(Photo JN Gauthier)

- **6 novembre • Hors d'œuvre du Musée du Chablais (à 18h)** : crâne phrénologique du Docteur Gall au Pôle de la Visitation à Thonon-les-Bains >>
- **19 décembre • Le Musée de la Musique Mécanique fête Noël aux Gets** : journée portes ouvertes >>
- **10, 17, 24 février et 3 mars 2022 • Atelier « Les petits fromagers » à la Maison du Fromage Abondance (à 10h)** : pour les enfants de 6 à 12 ans >>

Un petit groupe de l'AARCA avait fait le déplacement. Après une matinée très bucolique dans les alpages et la forêt de la vallée de la Manche, la table était dressée pour un apéritif convivial à la maison forestière de Chardonnière où nous étions attendus par Monsieur le Maire de Morzine et les moins courageux des résidents qui avaient rejoint directement l'endroit.



**Le Tour de France** : la 8<sup>ème</sup> étape (contre la montre) au départ d'Aigle, en Suisse, arrivera à Châtel par le Pas de Morgins, le dimanche 10 juillet : spectacle garanti. Après une journée de repos, le mardi, le départ sera donné à Morzine en direction de Megève



## Équipements hiver obligatoires :

Nous vous l'annoncions l'an dernier, c'est bientôt : à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2021 un équipement spécial hiver doit être présent à bords de votre véhicule en zone de montagne. Le texte indique que désormais tout conducteur a l'obligation de « *détention de dispositifs antidérapants amovibles permettant d'équiper au moins deux roues motrices ou le port, sur au moins deux roues de chaque essieu, de pneumatiques "hiver* ».

N'attendez pas le dernier moment si vous n'êtes pas encore équipé ou si vous avez changé de voiture mais avisez aussi vos visiteurs occasionnels à la Chapelle : il risque d'y avoir des difficultés d'approvisionnement à l'approche des fêtes de fin d'année.

Jusqu'en 2024, les pneus « toutes saisons » sont acceptés



De beaux chalets aussi à Morzine

## **Forfaits remontées mécaniques 2020/2021**

Si vous aviez acheté des forfaits saison 2020/2021 et demandé le remboursement ou le report sur 2021/2022, vous avez dû recevoir un message vous confirmant la mise à disposition de l'avoir ou le report.

## Tarifs AARCA

(réservés aux adhérents de l'AARCA et à leurs ayant droits\*, uniquement à la caisse du Crêt-Béni)

	Adulte	Enfant (5-16 ans)	Jeune/Sénior (16-19 et +65ans)
Saison « LaChapelle/Torgon »	205	153.50	184.50
Saison Liberté (Chapelle/Châtel)	457	343	411

+75 ans : gratuit

\*Ayant droits = enfants fiscalement à charge

Les tarifs 2021 sont maintenus ou en baisse par rapport à 2020.

Tous les tarifs : <https://skipass.lachapelle74.com>

Retrouvez l'AARCA sur facebook et les nouvelles de la Chapelle au jour le jour

<https://www.facebook.com/Association-des-R%C3%A9sidents-de-la-Chapelle-dAbondance-AARCA-326693784593456>

Notre assemblée générale se tiendra le 30 décembre 2021 dans les conditions habituelles. Cette date et le lieu vous seront confirmés dans le prochain bulletin et par affichage à l'Office de Tourisme.

**Pensez à renouveler votre adhésion pour 2021 si vous ne l'avez pas encore fait (rappel joint à ce bulletin)**

Renvoyez votre chèque de 15€ à :

Alain Haustrate,  
24C rue Gambetta  
77230 Saint Mard

( [adhesion@aarca74.com](mailto:adhesion@aarca74.com) )

Ou réglez par virement (RIB ci-joint)

**Si vous ne souhaitez plus recevoir le bulletin papier mais uniquement par courriel, merci de nous en informer par retour de courriel.**

